

À Paris le, 22/02/2024

À l'attention de David TARAUD8 chemin de l'aubeneau
85350 L'ile d'Yeux
Alp'in Skydive
SIRET : 98218712200014

Projet : contribution carbone pour le projet Le bois de Joubert
Affaire : Convention de contribution carbone n°CE-20240271

FACTURE N°CE-20240271

Contribution Carbone pour la compensation de 1 tCO2 dans les conditions prévues par la
Convention de Contribution Carbone n° CE-20240271

MONTANT HT : 40.67 €

20% TVA : 8.13 €

TOTAL TVA INCLUSE :48.80 €

Conformément à l'article L. 441-3 du Code de commerce et de l'article 121-11 de la loi n°2012-387, tout retard de paiement peut entraîner, sans mise en demeure préalable (et sans préjudice des dispositions contractuelles applicables), le paiement d'intérêts de retard, égal à trois fois le taux d'intérêt légal, applicables au montant restant dû et le paiement d'une indemnité forfaitaire de recouvrement d'un montant de 40 €.

STOCK CO2 - 18, rue Eugène Jumin, 75019 Paris - Tél : +33 (0)6 73 70 95 15

S.A.S au capital de 1304,40 Euros RCS Paris B 881 081 210 Siret : 881 081 210 00018
TVA Intracommunautaire FR 44 881 081 210
contact@stock-co2.fr